



Compte rendu de la réunion du comité directeur du 30/01/2026

Présents : Jean-Claude Armanini, Jacky Charlet, Jacky Ducret, Patricia Garcia, Patrick Lagarde, Vincent Roussinaud, Philippe Sonntag

Excusés : Bertrand Villégas, Anne-lise Trompette.

Absent : -

Début de séance : 20h08

1) Approbation du procès-verbal précédent :

Approuvé à l'unanimité, 7 voix.

2) Cooptation de deux nouveaux membres du bureau,

Bertrand Villégas et Vincent Roussinaud se sont proposés en remplacement de Hervé Opfermann et Yorick Bichat démissionnaires.

Approuvée à l'unanimité : 7 voix.

3) Point sur la saison :

Nous avons à ce jour 33 adhérents.

Nous avons trois préparations niveau 1 et quatre préparations niveau 2, le restant étant des nageurs ou plongeurs « libres ».

4) Point sur la trésorerie :

Compte courant : 4495.68 €

Compte livret : 18723.28 €

5) Point sur le compresseur de la piscine :

Les travaux sont à 98% terminés. Le compresseur est opérationnel.

Trois conventions ont été signées, la quatrième sera la nôtre.

La notice d'utilisation est en cours de finalisation chez Laurent Condenseau.

La formation des gonfleurs a commencé. Celle du GRES est terminée, un gonfleur commun aux Dauphins Bragards et à la Poche Der a été formé, les gonfleurs du club Hippocampe étaient absents lors de la formation, et pour l'instant trois gonfleurs ont été formés chez les Dauphins Bragards. Un mail ouvrant la formation à d'autres membres du club volontaires va suivre.

Deux personnes sont formées pour l'entretien : Jacky Ducret et Laurent Condenseau.

Chaque club possèdera une clé du local gonflage, chaque gonfleur de notre club en recevra une.

Rappel : Le taux horaire a été fixé à 12€

6) Les sorties :

14 février 2026 : sortie à la fosse de Lagny, initiée par le club des Palmes Barisiennes. 20 m.

29 mars 2026 : sortie à la fosse de Lagny, initiée par le club des Palmes Barisiennes. 20 m.

Le référent Codep ayant transmis les inscriptions des clubs à la fosse de Dijon avant la date officielle, il n'y a pas eu de réservations acceptées.

Sortie à l'île du Levant : Les palmes barisiennes proposent une sortie du dimanche 31 mai au vendredi 05 juin 2026, pour 620€ tout compris. Inscription avec acompte de 250€.

Il y aura des sorties à la Gravière du Fort ou en Belgique quand la température de l'eau le permettra, donc plus tard, ainsi que quelques sorties Der.

Nous lançons **une sortie mer chaude (8 jours 7 nuits) au Cap Vert**, départ prévu le 30 mai 2027, pour un tarif à ce jour de 1610 euros, (250 euros en moins pour les non-plongeurs), vol séjour et 10 plongées compris (hors frais d'accès à l'aéroport) dans un centre UCPA qui ouvre en 2026, logement en hôtel trois étoiles avec piscine.

Un membre du bureau demande que la limite d'âge maximale soit vérifiée afin de savoir si les plongeurs ou conjoints âgés pourront y participer. Pour les inscriptions individuelles, l'UCPA fixe un âge minimum de 18 et un maximum de 55 ans. Pour les groupes, cela dépend généralement du responsable du centre.

7) Questions diverses :

Une session TIV restreinte aura lieu en février, effectuée par Laurent Condenseau et Philippe Sonntag, afin que les blocs soient inspectés sans interruption de validité. Par contre, une inspection aura lieu ensuite entre mai et septembre et le calendrier annuel se calera alors sur cette date.

La commande de T-shirts du club n'ayant pas été finalisée l'an dernier, elle sera relancée cette année.

Séance levée vers 22h00.

Le secrétaire adjoint :

Le président



Patrick Lagarde